

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année, les élus de Grand Lieu Communauté ont voté deux évolutions majeures pour le service de gestion des déchets. Celles-ci prendront effet au 1^{er} janvier 2021.

Depuis plusieurs années, ce service est en pleine mutation dans le but d'atteindre une gestion plus vertueuse mais aussi plus juste pour les usagers. En 2017, le territoire a notamment adopté la Redevance Incitative. Forts de résultats positifs en matière de tri et de réduction des déchets et conscients des enjeux à venir, nous devons aujourd'hui franchir une nouvelle étape.

La première évolution concernera la fréquence de collecte des ordures ménagères. Le bac gris sera désormais collecté toutes les deux semaines, le même jour que le bac jaune. Ce nouveau calendrier de collecte répond pleinement aux pratiques déjà adoptées par les habitants et permettra à l'avenir une meilleure maîtrise des coûts.

Néanmoins, cette nouvelle organisation ne sera pas suffisante pour équilibrer le budget du service déchets. La hausse exponentielle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ainsi que les tonnages en constante augmentation dans les déchèteries vont considérablement alourdir ce budget sous pression. Le Conseil communautaire a donc été contraint de voter une augmentation de la part fixe de la Redevance Incitative pour y faire face. Cela correspond à une hausse de 2 € par mois pour un foyer disposant d'un bac 120 litres. En revanche, le coût des levées supplémentaires n'évoluera pas.

Tarifs 2021

Volume du bac à ordures ménagères (litres)	Coût annuel part fixe	Coût par levée à partir de la 13 ^{ème} levée
120 l. / 1, 2 ou 3 personnes	180 €	3,70 €
180 l. / 4 à 5 personnes	210,60 €	4,60 €
240 l. / 6 personnes et plus	242,40 €	5,50 €
340 l. / professionnels	292,40 €	8,28 €
660 l. / professionnels	455,40 €	16 €

Le passage à la Redevance Incitative ainsi que les bonnes pratiques des habitants ont permis de limiter cette augmentation qui aurait pu être bien plus importante au vu du contexte.

Notre objectif pour les mois et années à venir est de continuer à encourager les pratiques vertueuses des habitants à travers le futur Programme de Prévention des Déchets de Grand Lieu Communauté.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Johann BOBLIN
Président de Grand Lieu
Communauté

Bernard COUDRIAU
Vice-Président en charge de la
gestion des déchets